



VOTRE COMITÉ DE PARENTS EN BREF

Bulletin d'information de la rencontre du 13 décembre 2023

INTERVENTIONS DU PUBLIC

M. Frédéric Demers a soulevé ses préoccupations sur l'usage actuel des écrans à l'école. Il a également manifesté son intérêt à connaître la méthodologie utilisée par le centre de services scolaire pour appuyer l'utilisation adéquate des technologies de l'information à des fins pédagogiques.

CONSULTATION SUR LE CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Sur recommandation du sous-comité sur les critères d'inscription des élèves, le comité de parents est en accord avec le projet de cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire soumis en consultation, sous réserve que :

- la période d'inscription se termine à une date fixe et connue, soit le 1^{er} mars ;
- le conseil d'administration du centre de services scolaire approuve la relocalisation temporaire d'un ou de groupes d'élèves sans égard aux dispositions prévues au présent Cadre pour des raisons exceptionnelles, au lieu du directeur général.

PORTRAIT DE L'UTILISATION DES ÉCRANS À L'ÉCOLE

En suivi à l'avis que le Comité de parents a transmis au CSS le printemps dernier, le directeur général a présenté les différentes initiatives et orientations du CSS au regard de la technopédagogie et de la citoyenneté numérique. Le CSS ne tient pas de statistiques sur le temps d'utilisation des écrans par élève, ce dernier étant tributaire de la planification pédagogique de chaque enseignant. Plusieurs contrôles sur l'utilisation des écrans sont sous la responsabilité des écoles.

Une conseillère pédagogique présentera le référentiel « Éduquer à une citoyenneté éthique à l'ère du numérique » à la prochaine rencontre du comité de parents.

AUTRES SUJETS

La Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation (projet de loi 23) a été adoptée. Cette loi apporte des changements dans la gouvernance scolaire et crée l'Institut national d'excellence en éducation.

Le ministre de l'Éducation a déposé le projet de loi 47 visant à renforcer la protection des élèves.

Les membres ont discuté des portes ouvertes au secondaire. Plusieurs membres ont déploré la tenue des portes ouvertes des écoles secondaires du CSS en même temps et dans un seul après-midi puisque ça limitait grandement le temps des visites de ces écoles.

AUTRES SUJETS (suite)

Prochaines activités :

- Formation sur les frais chargés aux parents : 17 janvier 2024 à 19h30 en virtuel.
- Conférence *Comment aider son enfant à exploiter son plein potentiel?* : 23 janvier 2024 à 19h à l'École secondaire Les Etchemins à Lévis (billets requis)
- La programmation des [webinaires de la FCPQ](#) pour la saison d'hiver 2024 est disponible¹.

La prochaine rencontre du comité de parents est le 7 février 2023 à 19h30.

Pour information : comite.parents@cssdd.gouv.qc.ca

¹ Pour s'inscrire gratuitement, envoyer un courriel au comité de parents et indiquer le nom du webinaire auquel vous souhaitez assister. Vous recevrez ensuite une confirmation.